



Maliterie fait de la place aux canapés

Maliterie fait de la place aux canapésLe fabricant de literie et de sièges de relaxation basé à Neuville-sur-Sarthe, Maliterie, annonce le renforcement de son partenariat avec la société Canapé-Tissu. De nouveaux corners de ventes vont ainsi être installés en 2023, dans les différents points de vente de l'enseigne de literie sarthoise.

Un premier accord a été conclu en mars 2022 entre le groupe Maliterie (21 M€ de CA, 150 collaborateurs, 53 points de vente en France) et l'entreprise Canapé-Tissu, fabricant de canapés fixes installé en Saône-et-Loire. Ce rapprochement a débouché sur la mise en place d'un premier corner de vente au sein du magasin Maliterie à La Roche-sur-Yon, sur l'ouverture d'un magasin commun à Chalon-sur-Saône.

L'opération s'est avérée concluante puisque les deux magasins concernés ont généré en quelques mois un trafic largement supérieur à la moyenne de tous les autres points de vente de l'enseigne sarthoise.

La majorité des autres magasins du fabricant de literie sera donc équipée d'un corner réservé aux produits estampillés Canapé-Tissu, courant 2023.

Laurent Crépin, PDG de Maliterie à Neuville-sur-Sarthe.

Photo Le Maine Libre ■